



Dans le cadre du Téléthon 2011, la Ville de Nice, très présente dans le domaine du sport et de la solidarité, organise avec le concours de la section cycliste du G.S.E.M. agréée par l'AFM (Association Française contre les Myopathies) pour la collecte des fonds, une randonnée cycliste d'endurance par équipes appelée
« 24 Heures Vélo du Téléthon ».

Cette manifestation consiste, par équipe ou à titre individuel, à parcourir à allure libre sans esprit de compétition (ni classement, ni dossards), le plus grand nombre de fois en 24 heures, le circuit tracé sur la Promenade des Anglais entre le Centenaire et Magnan d'une longueur de 4 000 mètres.

La Ville souhaite inviter le plus grand nombre d'acteurs possibles à ce grand élan de solidarité autour du sport et en particulier la population niçoise pour se mobiliser activement à l'occasion de cette 25^{ème} édition du Téléthon.

Dans cet esprit, il est possible soit de participer par équipe pour la randonnée de 24 heures soit à titre individuel pour une durée libre.

En individuel, la durée sera laissée au choix des participants..

L'objectif de l'opération est de soutenir le téléthon et dans ce cadre faire parcourir au niçois au moins 40 000 km au total.

Un compteur comptabilisera les km à chaque passage des participants sur le tapis de contrôle grâce à des puces électroniques.

Le départ sera donné le vendredi 2 décembre à 18h00 et l'arrivée le samedi 3 décembre à 18h00.

La participation à l'épreuve des 24 Heures Vélo du Téléthon suppose l'acceptation du présent règlement par l'ensemble des participants. En adhérant à ce règlement les participants renoncent à exercer tout recours contre la Ville.

Si des adhérents sont intéressés par ce challenge et afin de présenter une équipe de l'AVAN, les inscriptions et les horaires de participations souhaitées sont prises par Jean-Paul Marabuto, avant le LUNDI 28 NOVEMBRE dernier délai afin d'organiser le plus précisément possible les relais sans interruption du VENDREDI 2 DECEMBRE 2011 à 18 h au SAMEDI 3 Décembre à 18 h. □ □

Nous vous rappelons également le brevet TELETHON UFOLEP au départ de St Laurent du Var à 8 h.30

Voir règlement par ailleurs.